

Interview à Mgr Ambongo de la RD du Congo sur les ressources naturelles



Mgr. Ambongo (RD Congo) et Wolfgang Schonecke (AEFJN – Germany)

En octobre 2009, a eu lieu au Vatican, à Rome le II Synode pour l'Afrique. Des travaux qui ont eu lieu pendant trois semaines ont émergé des recommandations relatives aux questions de justice économique, réconciliation, dialogue interreligieux, migration, exploitation des ressources naturelles et place de la femme en Afrique. Elles ont été publiés et transmises au Pape Benoît XVI.

Du 9 au 12 mars s'est tenue, à La Haye, une réunion pour arriver à un suivi de quelques une de ces recommandations par la construction d'initiatives concrètes sur le terrain et dans un partenariat entre les Commissions de Justice et Paix d'Afrique et d'Europe, ainsi qu'avec AEFJN. Cette rencontre a accueilli des représentants de l'Eglise et de la société civile africaine et européenne.

Le lundi 15 mars, une délégation s'est déplacé à Bruxelles pour présenter des pistes concrètes à creuser et de l'engagement à promouvoir ici et là-bas.

Mgr Fridolin Ambongo Besungu, évêque de Bokungu-Ikela et président de la commission Justice et Paix de la Conférence épiscopale de la RDC a participé à la rencontre de La Haie. Il a participé aussi au Synode africain en 2009. Il nous parle des suites à donner au Synode.

Le message que je porte aujourd'hui c'est autour des ressources naturelles qui a été un point fort du Synode qui en a parlé. Maintenant nous voulons donner suite à cette question. A la réunion de La Haie nous nous sommes convenus que cette question devienne un thème de collaboration entre l'Afrique et l'Europe, notamment à travers nos services Justice et Paix.

L'une de vos thèses c'est que le pillage des ressources naturelles fait directement les congolais victimes.

Oui tout à fait, les ressources naturelles au lieu d'être source du bonheur pour le peuple congolais, sont devenues cause du malheur du peuple congolais. Ce n'est pas un secret pour personne. Notre souhait à cette rencontre c'est qu'à partir de maintenant nous puissions travailler ensemble pour la recherche d'un cadre juridique international pour l'exploitation des richesses naturelles au Congo.

Pourquoi cette idée de collaboration entre africains et européens est nouvelle pourquoi elle sent plus aujourd'hui ?

Simplement parce que nous sommes dans un monde mondialisé. Les problèmes qui étaient les nôtres hier, nous nous rendons compte sont aussi les problèmes du voisin, et un peu plus loin. Pour résoudre les problèmes du Congo actuellement, il faut élargir le cercle, parce que même ceux que

nous voyons comme des acteurs principaux dans l'exploitation des ressources naturelles sont peut-être des éléments entre les mains d'autres puissances. Donc il faut aller plus loin et nous pensons que c'est en travaillant dans un cadre de collaboration avec les autres que nous pourrions trouver une solution efficace.

Est-il réaliste de penser que l'église peut vraiment jouer un rôle important dans la recherche de solutions efficaces ?

Notre foi nous incite à prendre part dans des questions qui touchent le bonheur du peuple. L'église en Afrique, en particulier au Congo ne s'est jamais dérobée de ses responsabilités face à ces questions-là. Nous croyons que dans le cas du Congo où le peuple n'a pas de voix, l'église peut jouer son rôle prophétique d'être le porte-parole des sans-voix.

La Belgique va prendre bientôt la présidence de l'Union Européenne. Quel message adressez-vous aux autorités belges par rapport avez-vous ?

Nous revenons justement du Ministère des Affaires étrangères. Deux messages :

D'abord que la Belgique mette au profit sa présidence pour militer en faveur de cette proposition création d'un cadre juridique international pour l'exploitation des ressources naturelles.

La 2^{ème} chose que nous demandons à la Belgique, qui est déjà très engagée sur ce point, c'est de continuer à préparer le terrain et à faire du lobbying auprès d'autres états pour que cette proposition devienne une réalité.

J'ajouterai une autre chose. On est en train de discuter ici de la venue du roi au Congo à l'occasion du jubilé du cinquantenaire de l'indépendance du Congo. Nous en tant qu'évêques, n'avons pas à nous prononcer est-ce que le roi vient ou ne vient pas ? Mais nous disons, si le roi vient au Congo que sa venue puisse constituer un tremplin pour un nouveau départ dans la relation entre la Belgique et le Congo. Mais aussi, que cette venue puisse aider de part et d'autre, pour la purification de la mémoire et que demain la Belgique puisse apporter vraiment au Congo l'aide dont il a besoin, non pas en tant que ceux qui sont au pouvoir, mais en tant que peuple congolais, en tant que nation congolaise.

Vous pouvez écouter l'interview à :

http://www.catho.be/index.php?id=47&id_news=5248&L=0